

Juliette CARANTA-PAVARD

171, allée des topazes 97400 SAINT-DENIS de la REUNION

Née à Hyères le 24/04/1936 (75 ans...)

Affaire H. GRONDIN/R-P. VICTORIA/G. ANNETTE

SAINT DENIS LE 28 OCTOBRE 2008

N° 1 – TRANSGRESSIONS :

Favoritisme municipal, Constructions illégales, fraude fiscale et autres délits,
Avec la complicité de tous les pouvoirs locaux...

N° 2 – EFFETS INDUITS SUR MA PERSONNE (pour avoir dénoncé le N°1) :

Pressions, insultes, menaces, agressions, harcèlement judiciaire, casier judiciaire,
Ecoutes téléphoniques, violences policières, mise en examen, etc...
Omerta médiatique délibérée...

Courrier Faxé.

Monsieur Pascal BAUDOIN
Directeur de la Rédaction
Le QUOTIDIEN

Objet : Votre courrier du 09.10.08 (Posté le 20.10.08...)

*Qu'en « psy » improvisé, vous m'y énumérez – en sept points – l'investissement compassionnel que vous avez généreusement servi à mon profit, est une chose. (Je croyais avoir affaire à un journaliste, moi !)

*Que vous trouviez confort et avantage à collaborer à la dissimulation du grand scandale de la construction à la Réunion et que vous osiez vous manifester aussi grossièrement à mon égard, parce que je révèle ce que vous avez goût à cacher – vous dont la tâche consiste à « INFORMER » (M.CHANE-KI-CHUNE – QUOTIDIEN du 10 Octobre 1978...) – en est une autre.

« L'autorité de la chose jugée » (sic) pour laquelle vous partagez avec « Madame AUDE » un respect absolu, est une vieille lune, dépassée par les évènements pour le moins originaux, qu'elle a déclenchés depuis le 08 Mars 2007. (Date de ma première requête en référé suspension et en annulation du Permis de construire auprès de M. CARBONNEL, ex-Président du T.A.) Je veux parler de l'avalanche de citations en « DIFFAMATION » et autre assignations dirigées contre moi et qui font partie intégrante de l'« AFFAIRE », depuis le 13 Novembre 2007. (Une année, bientôt, au cours de laquelle vous n'avez éprouvé aucune curiosité qualité première, pourtant, chez un journaliste...

Tout cela, parce qu'un jour de 2004, mon voisin GRONDIN Hilaire – fort de ses impunités – a prémédité de construire un immeuble, sans Permis de construire, au mépris des règles de l'Urbanisme et y est parvenu, grâce à la « bienveillance » de René-Paul VICTORIA, Député-Maire de St DENIS et à la complicité des Services de l'État et de la Justice...

GRÂCE À VOTRE SILENCE COMPLICE... AUSSI ! Juliette CARANTA-PAVARD